

OBJET : LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JANVIER 2005.

LE CONSEIL,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du 27 Janvier 2005,

A L'Unanimité, Mme GIULIANOTTI demandant à ce que son vote à la question n°11 soit indiqué au titre d'une abstention

DELIBERE :

Approuve le procès-verbal du 27 Janvier 2005.

le Maire